



DEPARTEMENT DE LA DROME  
COMMUNE DE  
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 28 juin 2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/06/2023

ID : 026-212600886-20230626-DELIB2023\_47-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023.47 Séance du 26 juin 2023

Présidence de Monsieur Christian Gauthier  
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 26 juin 2023 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 20 juin 2023 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, Mme Florence DEGOUGE, M. Christian RAMAT, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, Mme Béatrice AMANDE-SEGUINEAU, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Bertrand BECORPI, Mme Nathalie ZAMMIT à M. Éric SAULLE, Mme Caroline BILLION-REY à M. Claude VOSSEY, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL.

Excusé : M. Roger-Pierre ROLLAND

Conseillers municipaux présents : 24

M. Pascal BERRANGER a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : SDED : participation financière communale pour l'effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemin des Sarrazines (opération dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques) - dossier 260880015ART et 260880015AER**

Rapporteur : Claude VOSSEY

Monsieur le rapporteur expose qu'à sa demande, le Territoire d'Énergie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques suivantes : électrification - effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemin des Sarrazines, à partir du poste Sarrazines - dissimulation des réseaux téléphoniques.

<b>Opération : Électrification - Effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemins des Sarrazines, à partir du poste SARRAZINES Dissimulation des réseaux téléphoniques</b>	
<b>Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil</b>	<b>98 956.26 €</b>
<i>dont frais de gestion : 4 712.20 € HT</i>	
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Énergie Drôme	19 791.25 €
Participation communale basée sur le HT	79 165.01 €
<b>Total hors taxe des travaux de câblage : 6 117.40 €</b>	
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
<i>Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales (49% x 6 117.40 = 2 997.53 €)</i>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Énergie Drôme	599.51 €
Participation communale	2 398.02 €
<b>Montant total de la participation communale :</b>	<b>81 563.03 €</b>

Le coût prévisionnel de ces travaux pour la commune est de 81 563.03€ HT.

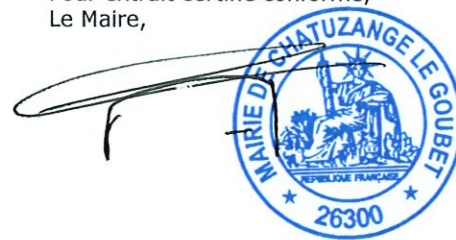
Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,  
Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet établi par le territoire d'Energie Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et Enedis
- **APPROUVE** le plan de financement ci-joint à la présente délibération. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du DGD. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqué ci-dessus.
- **DÉCIDE** de financer comme suit la part communale : 81 563.03€ HT
- **S'ENGAGE** à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis par le Receveur de Territoire d'Energie Drôme
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,  
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,  
La transmission en Préfecture le :  
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



## ANNEXE DÉLIBÉRATION N°

# 2023 - 047

**Direction Opérationnelle**  
Pôle Suivi des Dossiers  
Tél : 04 75 82 65 54  
Fax : 04 75 82 65 53  
Courriel : [suivi-dossiers@sded.org](mailto:suivi-dossiers@sded.org)  
RFD : RLTEL-260880015ART

Monsieur Christian GAUTHIER

Maire  
29 rue des Monts du Matin

26300 CHATUZANGE-LE-GOUBET

Suivi technique : Nassim LATRECHE  
Commune : CHATUZANGE-LE-GOUBET  
Dossier : 260880015ART et 260880015AER

**Opération : Dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques**  
Effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemins des Sarrazines, à partir du poste SARRAZINES  
Dissimulation des réseaux téléphoniques

**Objet** : Modèles de délibérations et dossiers techniques

Le 10/05/2023

Monsieur le Maire,

Je vous adresse les pièces nécessaires pour procéder à la réalisation des travaux cités ci-dessus.

I. Énumération des pièces jointes au présent envoi :

- 1) Un plan parcellaire.
- 2) Un modèle de délibération.

II. Utilisation et destination de ces pièces :

- 1) Le plan parcellaire: Pour vos archives.
- 2) La délibération : la compléter, la dater, la signer, y apposer le cachet de votre commune.

Vous renverrez au Territoire d'Énergie Drôme:

- La délibération en 1 exemplaire visée par l'autorité chargée du contrôle de la légalité.

Je reste à votre disposition, pour de plus amples informations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente Nathalie NIESON  
Maire de Bourg-de-léage  
Et par délégation

Caroline JOLIVET  
Responsable de Service réseaux/urbanisme



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de CHATUZANGE-LE-GOUBET

Dossier N°260880015ART

**Objet :** Territoire d'Energie Drôme  
Dissimulation des réseaux téléphoniques  
Estimatif travaux - Approbation du projet  
Participation communale

Le            à            heures            , le conseil municipal de la commune de CHATUZANGE-LE-GOUBET s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M.

Etaient présents :

Etaient absents :

a été désigné(e) comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes:

Opération : Electrification - Effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemins des Sarrazines, à partir du poste SARRAZINES Dissimulation des réseaux téléphoniques	
Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil	98 956.26 €
<i>dont frais de gestion : 4 712.20 € HT</i>	
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	19 791.25 €
Participation communale basée sur le HT	79 165.01 €
<b>Total hors taxe des travaux de câblage : 6 117.40 €</b>	
<b>Plan de financement prévisionnel :</b>	2 997.53 €
<i>Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales</i>	
<i>(49% x 6 117.40 = 2 997.53 €)</i>	
Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	599.51 €
Participation communale	2 398.02 €
<b>Montant total de la participation communale :</b>	<b>81 563.03 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- 1°) Approuve le projet établi par le Territoire d'Energie Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et Enedis.
- 2°) Approuve le plan de financement ci-dessus détaillé. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqué ci-dessus.
- 3°) Décide de financer comme suit la part communale (à compléter suivant la décision du Conseil Municipal) :
- 4°) S'engage à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis par le Receveur de Territoire d'Energie Drôme.
- 5°) Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.
- 6°) Délibération affichée en Mairie le :

<b>Résultat du vote</b>		Pour extrait certifié conforme,  A CHATUZANGE-LE-GOUBET Le   <b>Le Maire</b> <i>(Cachet de la Mairie)</i>
Pour		
Contre		
Abstention		

## CHATUZANGE-LE-GOUBET

RFD : RTRECAP-260880015ART

N° dossier 260880015ART

Libellé Effacement et fiabilisation des réseaux électriques chemins des Sarrazines, à partir du poste SARRAZINES Dissimulation des réseaux téléphoniques

## Génie Civil réalisé par Territoire Energie Drôme

HT de l'entreprise avant actualisation:		75 410.93 €
HT de l'entreprise actualisé	<i>Tx d'actualisation = 1.179</i>	88 909.49 €
Somme HT à valoir pour imprévus	6%	5 334.57 €
HT Travaux		94 244.06 €
Sans convention		- €
		- €
	<i>Sous-total travaux =</i>	94 244.06 €
Frais de gestion	5%	4 712.20 €
	<b>Montant HT de l'opération</b>	<b>98 956.26 €</b>

<b>Participation Communale</b>	79 165.01 €
Montant HT de l'opération x 80 %	
<b>Financement mobilisé par Territoire Energie Drôme</b>	<b>19 791.25 €</b>

## Câblage réalisé par ORANGE

	Montant HT de l'opération	6 117.40 €
Dont montant HT pris en charge par Orange		3 119.87 €
Dont montant HT dû par Territoire Energie Drôme et la commune à Orange		<b>2 997.53 €</b>

<b>Participation Communale</b>	2 398.02 €
[ Montant HT dû par Territoire Energie Drôme et la Commune à Orange ] x 80 %	
<b>Financement mobilisé par Territoire Energie Drôme</b>	<b>599.51 €</b>

Montant HT de l'opération Génie civil + Câblage	101 953.79 €
Participation communale Génie civil + Câblage	81 563.03 €
Financement mobilisé par Territoire Energie Drôme Génie civil + Câblage	20 390.76 €







